

Nous accusons Le Nouvel Observateur de mettre en danger la vie de Christine Tasin, par Paul Le Poulpe

écrit par Paul Le Poulpe | 14 juillet 2014



Article paru sur Riposte laïque

Notre amie Christine Tasin vient de recevoir, sur le site de Riposte Laïque, une nouvelle menace de mort, plus inquiétante encore que la dizaine d'autres qui lui ont déjà été destinées. Précisons d'abord au sympathique Tamar (identité donnée par l'IP) que Christine Tasin ne fait plus partie de la rédaction de Riposte Laïque, ce qui ne nous empêche pas de publier régulièrement certains de ses articles. Dans le même temps, elle a reçu sur le site de Résistance républicaine une autre menace de mort, venant d'un non moins sympathique défenseur de l'islam.



Signalons d'abord que, trop souvent, les procureurs classent sans suite ce genre de menaces. Ajoutons qu'il y a plusieurs années, une plainte avait été instruite contre un habitant du 93, qui avait menacé de mort Christine. Dans un premier temps, il avait été condamné, mais le malheureux, qui bénéficiait de l'aide juridictionnelle, avait fait [appel](#). Condamné à 800 euros de dommages et intérêts (à comparer avec les amendes requises contre Pascal, Pierre ou Christine), à 900 euros d'indemnités compensatrices des frais d'avocat et à 6 mois de prison avec sursis, il n'est pas solvable. C'est donc un fonds de solidarité qui a indemnisé Christine, à hauteur de 1000 euros, (900

euros pour son avocat et 100 euros de dommages et intérêts, à comparer là aussi aux sommes exorbitantes demandées par les associations qui se portent partie civile dans nos procès...)

Ces menaces sont particulièrement graves et n'arrivent pas dans n'importe quel contexte. En effet, il y a quelques jours, sur Rue 89, un article particulièrement sordide et crapuleux a été publié, signé par une jeune journaliste, Noëlle Le Blevenec.

<http://rue89.nouvelobs.com/2014/07/07/lettre-soutien-militante-islamophobe-recupere-meurtre-dalbi-253497>

Elle commence par qualifier Christine Tasin de militante islamophobe et raciste. L'amalgame entre les deux termes montre que cette journaliste a déjà intégré la propagande des soldats d'Allah, qui, pour faire interdire toute critique de leur religion, assimilent toute critique de l'islam au racisme, et demandent donc un délit d'islamophobie. Rappelons à cette émérite jeune femme que qualifier une personne de raciste peut valoir une plainte devant les tribunaux.

Naturellement, pour rester dans la norme, cette bonne élève du politiquement correct lie ceux qui utilisent le mot « islamo-collabos » à l'extrême droite. Il manque une référence au nazisme, mais on lui fait confiance, ce sera pour la prochaine fois.

Et, cerise sur le gâteau, elle affirme que Christine serait dangereuse et la livre en pâture aux musulmans qui ne supportent pas la critique de leur religion, en citant, de manière tronquée, un passage d'un article paru sur Boulevard Voltaire, intitulé : *Que faire des musulmans, une fois le Coran interdit ?*

<http://www.bvoltaire.fr/christinetasin/que-faire-des-musulmans-une-fois-le-coran-interdit,13185>

Rappelons que ce texte venait d'une demande de la rédaction de Boulevard Voltaire, et d'un contributeur. Ce dernier souhaitait des précisions, de la part de Christine, qui réclamait l'interdiction du Coran en France, à cause de ses nombreuses incitations à la violence, à la haine et au meurtre. Si on interdit le Coran, que faire des musulmans ? Christine y avait répondu, avec sa franchise habituelle, sans langue de bois.

Il est fort intéressant de se rappeler que la diffusion de cet article, le 1^{er} mars 2013, n'avait suscité, pendant près de trois mois aucune réaction. Ce n'est que le 15 mai que celui que Lucette Jeanpierre qualifiait de « minable mouchard », Guillaume Weill-Raynal, appelait ouvertement Christiane Taubira à réagir, dans un article intitulé : *Islamophobie, la ligne rouge est franchie, Madame Taubira, vous devez réagir*. Il tançait même les associations dites antiracistes pour leur passivité.

D'une manière particulièrement malhonnête, il n'évoquait que trois lignes du texte, celles-ci : *"Il faudra faire savoir que l'armée, dépêchée à chaque menace, n'hésitera pas à tirer dans le tas. C'est terrible, mais il n'y aura pas d'autre solution pour calmer le jeu et imposer notre loi". Oui, "tirer dans le tas", vous avez bien lu.*

<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/861056-islamophobie-la-ligne-rouge-est-franchie-madame-taubira-vous-devez-reagir.html>

Sa collègue de Rue89 (racheté par le Nouvel Observateur) développait un peu plus, mais avec le même esprit : faire croire que Christine Tasin appelait l'armée à tirer dans tous les musulmans.

« Les musulmans, qu'ils soient français ou pas, auront donc le choix. S'ils veulent rester en France, ils seront dans un pays où disparaîtra toute visibilité de l'islam, le voile, le kami, l'abattage rituel, les boucheries halal, les prénoms musulmans, les mosquées... Les né-musulmans pourront alors librement abdiquer l'islam et devenir apostats ou pratiquer leur culte de façon totalement privée, chez eux, sans en faire état. Si cela ne leur convenait pas, ils auraient le droit de gagner un des 57 pays musulmans de la planète où règne la charia [...].

Bien sûr, il y aura contestations, émeutes et même menaces terroristes. Le pouvoir y mettra fin grâce à sa détermination sans faille, et, s'il faut sacrifier quelques extrémistes pour redonner à 65 millions d'habitants paix et protection, il faudra faire savoir que l'armée, dépêchée à chaque menace, n'hésitera pas à tirer dans le tas. C'est terrible, mais il n'y aura pas d'autre solution pour calmer le jeu et imposer notre loi. »

Aucun des deux prétendus journalistes n'ajoutera le dernier paragraphe, pourtant très explicite : *« Par ailleurs, éternelle optimiste, je demeure convaincue que la majorité des musulmans, principales victimes de l'islam, choisira de demeurer dans une France qui saura enfin se faire respecter. »*

Cette conclusion change naturellement totalement l'esprit du texte, séparant des terroristes en puissance de paisibles musulmans, mais les lecteurs du Nouvel Observateur-Rue 89 ne le sauront jamais. Bien évidemment, les sites musulmans relaieront abondamment ces deux articles, déchaînant haine et menaces contre Christine Tasin.

Celui que nous appelons l'islamo-collabo salarié du Qatar, Claude Askolovitch, en rajoutera une louche dans le sordide et la désinformation, à partir de la 17^e minute, où, en fin d'émission, sur RTL, il accusera carrément Christine Tasin d'appeler à faire tirer sur tous les musulmans, rien de moins ! (à partir de la 17^e minute)

<http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/faut-il-interdire-les-spectacles-de-dieudonne-le-debat-dans-onrefaitlemonde-7772592338>

Encouragés par de si brillants exemples, des sites gauchistes font circuler, sur Facebook, cette photo particulièrement crapuleuse, faisant passer Christine Tasin pour quelqu'un de plus dangereux que les djihadistes qui reviennent de Syrie !

 Naturellement, cette version des faits, qui constitue un véritable appel au meurtre, à peine camouflé, contre Christine, ne pouvait qu'abondamment circuler dans la communauté musulmane. Ainsi, en Suisse, lors de son débat avec Hani Ramadan, Pierre Cassen avait été

très vivement interpellé, depuis la salle, par un musulman qui avait fort bien préparé son intervention (à partir de la 7^e minute). Mais, contrairement aux mensonges grossiers proférés par les trois islamo-journaloux, notre fondateur avait eu la possibilité, étant présent, de mettre immédiatement les choses au point, et de calmer le jeu.

[youtube]fRIE4zD8JxA[/youtube]

<http://www.youtube.com/watch?v=fRIE4zD8JxA>

Qu'en est-il, ce jour ? Le minable mouchard Guillaume Weill-Raynal a été entendu, puisque la Ligue des Droits de l'Homme, par Tubiana en personne, a déposé plainte contre Christine Tasin et Boulevard Voltaire. Ces politiciens de l'antiracisme d'Etat espéraient mettre Robert Ménard en difficulté, en pleine campagne municipale de Béziers, mais c'est Dominique Jamet qui est responsable de publication, et qui se présentera, le 7 octobre prochain, en compagnie de Christine, devant la trop célèbre 17^e chambre.

Christine s'est constituée partie civile pour déposer plainte contre Claude Askolovitch, et a donc dû verser une consignation de 600 euros afin d'être certaine que sa plainte serait instruite (et non classée sans suite pas un procureur...)

Mais le plus important n'est pas là. Les islamistes relaient abondamment les articles des islamo-collabos du Nouvel Observateur, et, sur leurs sites, de véritables appels au meurtre, dans les commentaires circulent contre notre amie. Les menaces, graves, qu'elle vient de recevoir, c'est une nouvelle étape.

Notre pays compte sur son territoire, depuis la guerre de Syrie, des centaines de terroristes et d'égorgeurs en puissance, qui ont appris à faire le djihad et la guerre, et sont revenus sur notre sol pour mettre en application les textes sacrés du Coran.

Il y a quinze jours, la question n'était pas de savoir s'il y aurait un enseignant assassiné dans l'école, mais quand serait le premier.

Ce jour, la question n'est pas de savoir s'il y aura un attentat islamiste en France, mais de savoir quand il aura lieu.

De même, la question n'est pas de savoir si des musulmans radicaux vont passer au meurtre ciblé, mais de savoir quand.

Ainsi, le président des Identitaires, Fabrice Robert, convoqué récemment par un juge anti-terroriste, a eu confirmation qu'il figurait sur une liste, avec d'autres patriotes, de personnes à éliminer physiquement.

<http://www.bvoltaire.fr/fabricerobert/ces-adeptes-du-djihad-qui-voulaient-sen-prendre-aux-identitaires,51699>

Dans ce contexte, nous accusons Le Nouvel Observateur, Rue 89, Guillaume Weill-Raynal, Claude Askolovitch et Noëlle Le Blevenec d'agir ouvertement comme des agents de l'islam.

Nous les accusons de militer pour la fin de la liberté d'expression, et l'application de l'article 22 des Droits de l'Homme en islam : « **Tout homme a le droit d'exprimer librement son opinion,**

pourvu qu'elle ne soit pas en contradiction avec les principes de la Charia ».

Nous les accusons d'être les héritiers, avec beaucoup moins de talent, de ceux qui avaient mis leur plume à la disposition de l'occupant nazi, il y a 74 ans à présent.

Nous les accusons de mettre délibérément en danger la vie de Christine Tasin, et de savoir ce qu'ils font.

Nous allons devoir, à partir de ce jour, à cause de ces journalistes, prendre de nouvelles dispositions pour mieux protéger Christine.

Nous souhaitons vraiment à ces trois là qu'il ne lui arrive rien...

Paul Le Poulpe